

« ENTRE NOUS » Le jeudi 22 novembre 2018 • Cour d'appel du Québec, Montréal

Mot de la présidente d'honneur

C'est à l'honorable Louise Otis que la Cour d'appel doit son service de médiation ainsi que sa très belle salle de médiation. Les cours et les tribunaux du Québec lui doivent également le premier modèle complet de médiation judiciaire et le premier programme d'enseignement de la médiation judiciaire conçue par elle dès l'année 2000, en étroite collaboration avec les professeurs Louis Marquis et Louise Lalonde, de l'université de Sherbrooke. Ce modèle unique a été exporté sur tous les continents et adapté selon les traditions juridiques des pays qui l'ont reçu. Je profite de l'occasion pour lui exprimer à nouveau notre reconnaissance.

Outil précieux pour la Cour, la médiation permet de régler bon nombre d'appels, souvent très complexes, pour le plus grand bonheur des parties et pour la plus grande efficacité de la Cour.

Ce programme de l'Institut canadien d'administration de la justice a pour but d'effectuer une mise à jour complète de toutes les pratiques de médiation judiciaire en cours au pays. C'est ainsi que les panélistes se pencheront sur la médiation en première instance et en appel, sur la facilitation pénale et criminelle, et sur les innovations en techniques de médiation devant des instances spécialisées.

Après ce tour d'horizon, les derniers panélistes jetteront un regard à la fois objectif et positif sur cette nouvelle façon d'apporter justice aux parties, en moins de temps et à moindre coût.

Coprésidentes

L'honorable Louise Otis

*Juge administrative
internationale, médiatrice et
professeure adjointe à
l'Université McGill*

L'honorable Georgina Jackson

*Juge à la Cour d'appel de la
Saskatchewan et
présidente sortante
de l'ICAJ*



Présidente d'honneur

**L'honorable
Nicole Duval Hesler**
Juge en chef du Québec



MOT DE LA COPRÉSIDENTE DU PROGRAMME **L'honorable Louise Otis**

Chers amis,

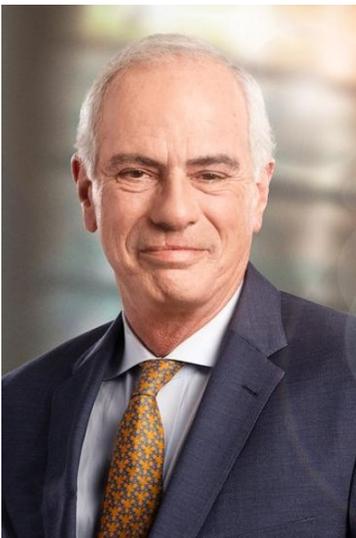
Nous célébrons aujourd'hui les 20 ans de la médiation judiciaire au Québec. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli comme institution afin de rendre la justice plus accessible.

Ce séminaire, organisé par l'Institut canadien d'administration de la justice, nous permet de dresser un bilan sur l'évolution de la médiation judiciaire et de réfléchir aux avenues de développement. La médiation est un processus intégré et volontaire qui a fait ses preuves. Il est maintenant implanté dans toutes les cours et presque tous les tribunaux au Québec. Le modèle québécois

est particulièrement important, puisqu'il intègre la justice judiciaire et la justice médiationnelle à tous les niveaux et dans pratiquement tous les domaines de droit, incluant les matières familiales et administratives, le droit civil et commercial de même que le droit criminel.

La présence de magistrats canadiens, européens et africains à notre séminaire constitue la preuve indéniable que ce modèle unique que nous avons mis en place a largement influencé l'implantation de la médiation ailleurs dans le monde. La médiation est un processus gratuit, flexible et qui offre une meilleure accessibilité à la justice tout en évitant des procès coûteux pour les individus et la société.

Je tiens à vous remercier de votre engagement à cet égard et vous invite à continuer de faire évoluer la pratique et la réflexion. Il en va de la pérennité de nos institutions judiciaires.



MOT DU PRÉSIDENT DE L'ICAJ **M^e Patrick A. Molinari, Ad. E., MSRC** Lavery Avocats

Bienvenue à ce programme donné en l'honneur du 20^e anniversaire de la médiation judiciaire.

Fondé en 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice et vise à promouvoir l'excellence en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées. L'ICAJ est reconnu pour la grande qualité de ses programmes réservés à la magistrature et ceux conçus pour un public multidisciplinaire, réunissant de nombreux acteurs importants du milieu de la justice.

En participant à nos programmes, les juges des cours fédérales, provinciales et territoriales ont l'occasion d'échanger avec des magistrats de tous les tribunaux du pays, de même qu'avec des professeurs, des juristes et des représentants tant des gouvernements que d'organismes communautaires. Les tables rondes, séminaires et conférences permettent d'échanger sur les enjeux auxquels le système de justice est confronté et de participer activement à la recherche de solutions.

Si cela n'est déjà fait, je vous invite cordialement à vous joindre à nous en devenant membre de l'ICAJ !

PROGRAMME « ENTRE NOUS » | LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

8 h 15 – 8 h 45 ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER CONTINENTAL

8 h 45 – 9 h 15 MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION

- L'honorable Nicole Duval Hesler, juge en chef du Québec
- L'honorable Georgina Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, présidente sortante, ICAJ

Rappel historique de l'institution de la médiation judiciaire au Québec

- L'honorable Louise Otis, juge administrative internationale, médiatrice, professeure adjointe, Université McGill

9 h 15 – 10 h 15 La médiation en Cour d'appel : leçons apprises et regard sur l'avenir

*Modératrice
Conférenciers*

- L'honorable Nicole Duval Hesler, juge en chef du Québec
- L'honorable Pierre Michaud, juge en chef retraité de la Cour d'appel
- L'honorable Marie-France Bich, Cour d'appel du Québec
- L'honorable Julie Dutil, Cour d'appel du Québec

10 h 15 – 10 h 30 PAUSE

10 h 30 – 11 h 30 La médiation à la Cour du Québec : leçons apprises et regard sur l'avenir

*Modérateur
Conférenciers*

- L'honorable juge en chef adjoint, Cour du Québec (à venir)
- Le professeur Jean-François Roberge, Université de Sherbrooke
- L'honorable Dominique Vézina, Cour du Québec
- L'honorable Sylvain Coutlée, Cour du Québec

11 h 30 – 12 h 30 La médiation en Cour supérieure : leçons apprises et regard sur l'avenir

*Modérateur
Conférenciers*

- L'honorable juge en chef Jacques Fournier, Cour supérieure
- L'honorable André Roy, Cour supérieure
- L'honorable Alain Michaud, Cour supérieure
- L'honorable Yves Poirier, Cour supérieure

12 h 30 – 13 h 15 LUNCH

13 h 15 – 14 h 15 La facilitation pénale et criminelle

*Modérateur
Conférenciers*

- L'honorable juge en chef associé Robert Pidgeon, Cour supérieure du Québec
- L'honorable François Doyon, Cour d'appel du Québec
- L'honorable Maurice Galarneau, Cour du Québec
- L'honorable Jerry Zigman, juge retraité de la Cour supérieure du Québec

14 h 15 – 15 h 15 Les nouvelles pratiques de médiation : le Tribunal administratif du Québec et sa section des affaires immobilières

*Modérateur
Conférenciers*

- M. Stéphan F. Dulude, vice-président, section des affaires économiques, section des affaires immobilières et section du territoire et de l'environnement, TAQ
- Mme Véronique Pelletier, juge administrative, TAQ
- Mme Manon Goyer, juge administrative, TAQ
- M. Charles Gosselin, juge administratif, TAQ

15 h 15 – 15 h 30 PAUSE

15 h 30 – 16 h 30 La médiation judiciaire au Canada

*Modératrice
Conférenciers*

- L'honorable Georgina Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, présidente sortante, ICAJ
- L'honorable Warren K. Winkler, O.Ont., Q.C.
- L'honorable Robert A. Graesser, Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

16 h 30 – 17 h 30 **Un regard planétaire sur la médiation de l'avenir**

Modératrice

- L'honorable Louise Otis, juge administrative internationale, médiatrice, professeure adjointe, Université McGill

Conférenciers

- L'honorable Béatrice Brenneur, magistrat honoraire, médiatrice assermentée, formatrice en médiation
- L'honorable Vasheist Kokaram, Cour d'appel de Trinidad et Tobago
- Le professeur Dorothe C. Sossa, avocat, secrétaire permanent de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), Cameroun
- À venir

17 h 30 – 17 h 35 **CONCLUSION**

17 h 35 – 19 h 00 **COCKTAIL**



En 2017, l'ICAJ a offert **16 programmes de formation** sur **64 jours**, dans **8 villes** canadiennes.

Ces programmes ont mobilisé **242 conférenciers** et rejoint plus de **1000 participants**, dans les deux langues officielles.

L'ICAJ rassemble annuellement plus de **1300 membres**. Les frais d'adhésion de 150 \$ sont remboursables pour les juges fédéraux en vertu de l'article 27 (1) de la *Loi sur les juges*.

DEVENEZ MEMBRE, PARTICIPEZ À NOS ACTIVITÉS ET CONTRIBUEZ AU CHANGEMENT !

C'est grâce à la participation de ses membres que l'ICAJ peut continuer à faire évoluer l'administration de la justice et contribuer à préserver un système judiciaire fort et indépendant. Joignez-vous à l'ICAJ, participez à nos activités et contribuez au changement!

Institut canadien d'administration de la justice

Faculté de droit, Université de Montréal
3101, Chemin de la Tour, Bureau A-3421
CP 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada H3C 3J7

514 343-6157
icaj@ciaj-icaj.ca

www.ciaj-icaj.ca



Tous droits réservés. © 2018 ICAJ | Écouter. Apprendre. Inspirer.